



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Recrutement

Question au Gouvernement n° 2163

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Didier Boulaud.

M. Didier Boulaud. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale.

Monsieur le ministre, après la suppression de 5 000 postes d'enseignants dans le budget de 1997, voici qu'on nous annonce une réduction massive du recrutement de nouveaux professeurs: 20 % de moins qu'en 1996, soit plus de 3 000 postes en moins, agrégation, CAPES et CAPET confondus.

Desormais, les choses sont claires: l'éducation ne reste une priorité du Gouvernement que dans les intentions, tout comme la lutte contre la violence à l'école dont on nous rebat les oreilles, sans se donner les moyens d'y faire face.

Ainsi, seulement 400 postes de conseillers principaux d'éducation et 50 postes de conseillers d'orientation psychologues sont prévus, alors que vous avez osé prétendre que 1997 serait l'année de l'orientation.

C'est une bien étrange politique d'éducation que vous menez. Il y a quatre ans que vous êtes ministre de l'éducation nationale et le constat est désormais évident: c'est l'incapacité à prévoir et à anticiper qui caractérise votre ministère. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.) Mais sur ce coup-là, monsieur le ministre, vous aurez du mal à convaincre les syndicats et les enseignants que vous allez enfin régler le problème des maîtres auxiliaires !

Ma question est donc simple: pour vous justifier, qu'allez-vous trouver à dire aux jeunes restés en France et qui n'envisagent pas de devenir boulangers au Japon, à ces jeunes qui, depuis des années, préparent des concours difficiles à l'université et voient maintenant les portes se fermer devant eux ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est vrai, monsieur Boulaud, qu'en matière de difficultés à prévoir ou à organiser l'avenir, vous en connaissez un rayon ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Vous êtes ministre depuis quatre ans !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Je prends donc votre parole pour parole d'expert.

Mais venons-en à des choses plus sérieuses.

Lorsqu'on indique, comme vous le faites, que le nombre de postes aux concours est en baisse, il faut aussi avoir le courage de reconnaître qu'entre le nombre annoncé et la réalité des recrutements, il y a une différence considérable.

M. Jean-Yves Le Deaut. Allez le dire aux jeunes !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. En réalité, l'année dernière comme les deux années précédentes, quel que soit le nombre de postes affichés, le niveau du recrutement s'est situé entre 15 000 et 16 000. Autrement dit, les listes de postes aux concours étaient très

fournies, mais le niveau du recrutement a été beaucoup plus faible.

Nous maintenons cette année 25 000 postes ouverts aux concours, à comparer aux 15 000 à 16 000 recrutements effectifs des années précédentes. C'est dire que nous ne faisons que rapprocher l'affichage de la réalité. («Bla ! bla !» sur les bancs du groupe socialiste.) C'est une mise au clair de nos méthodes de recrutement. Tous ces chiffres, les syndicats, que vous citez, les connaissent parfaitement et ils vous les confirmeront si vous le souhaitez.

Nous sommes, bien entendu, dans un contexte de stabilisation des effectifs.

M. Louis Mexandeau. De réduction !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Mais il n'est pas vrai qu'il y ait une baisse du recrutement. Les chiffres que je vous communiquerai sous le sceau du ministère l'attesteront. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Didier Boulaud.

M. Didier Boulaud. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale.

Monsieur le ministre, après la suppression de 5 000 postes d'enseignants dans le budget de 1997, voici qu'on nous annonce une réduction massive du recrutement de nouveaux professeurs: 20 % de moins qu'en 1996, soit plus de 3 000 postes en moins, agrégation, CAPES et CAPET confondus.

Desormais, les choses sont claires: l'éducation ne reste une priorité du Gouvernement que dans les intentions, tout comme la lutte contre la violence à l'école dont on nous rebat les oreilles, sans se donner les moyens d'y faire face.

Ainsi, seulement 400 postes de conseillers principaux d'éducation et 50 postes de conseillers d'orientation psychologues sont prévus, alors que vous avez osé prétendre que 1997 serait l'année de l'orientation. C'est une bien étrange politique d'éducation que vous menez. Il y a quatre ans que vous êtes ministre de l'éducation nationale et le constat est désormais évident: c'est l'incapacité à prévoir et à anticiper qui caractérise votre ministère. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.) Mais sur ce coup-là, monsieur le ministre, vous aurez du mal à convaincre les syndicats et les enseignants que vous allez enfin régler le problème des maîtres auxiliaires !

Ma question est donc simple: pour vous justifier, qu'allez-vous trouver à dire aux jeunes restés en France et qui n'envisagent pas de devenir boulangers au Japon, à ces jeunes qui, depuis des années, préparent des concours difficiles à l'université et voient maintenant les portes se fermer devant eux ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est vrai, monsieur Boulaud, qu'en matière de difficultés à prévoir ou à organiser l'avenir, vous en connaissez un rayon ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Vous êtes ministre depuis quatre ans !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Je prends donc votre parole pour parole d'expert.

Mais venons-en à des choses plus sérieuses.

Lorsqu'on indique, comme vous le faites, que le nombre de postes aux concours est en baisse, il faut aussi avoir le courage de reconnaître qu'entre le nombre annoncé et la réalité des recrutements, il y a une différence considérable.

M. Jean-Yves Le Deaut. Allez le dire aux jeunes !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. En réalité, l'année dernière comme les deux années précédentes, quel que soit le nombre de postes affichés, le niveau du

recrutement s'est situe entre 15 000 et 16 000. Autrement dit, les listes de postes aux concours etaient tres fournies, mais le niveau du recrutement a ete beaucoup plus faible.

Nous maintenons cette annee 25 000 postes ouverts aux concours, a comparer aux 15 000 a 16 000 recrutements effectifs des annees precedentes. C'est dire que nous ne faisons que rapprocher l'affichage de la realite. («Bla ! bla !» sur les bancs du groupe socialiste.) C'est une mise au clair de nos methodes de recrutement. Tous ces chiffres, les syndicats, que vous citez, les connaissent parfaitement et ils vous les confirmeront si vous le souhaitez.

Nous sommes, bien entendu, dans un contexte de stabilisation des effectifs.

M. Louis Mexandeau. De reduction !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Mais il n'est pas vrai qu'il y ait une baisse du recrutement. Les chiffres que je vous communiquerai sous le sceau du ministere l'attesteront. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Boulaud Didier](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2163

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 1997, page 445

Réponse publiée le : 29 janvier 1997, page 445

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 janvier 1997